

Business & Stratégie

DKV Belgium, membre du groupe ERGO, se focalise sur l'assurance santé en Belgique et est numéro 1 sur le marché belge. Depuis 1964, DKV Belgium offre à ses clients (particuliers, indépendants, PME et grandes entreprises) des produits d'assurance ainsi que des services innovants et de qualité. Ce sont les fondements de sa mission, supportée par l'ensemble des membres de son personnel et de ses partenaires de distribution.

En tant que leader sur le marché de l'assurance santé, DKV joue un rôle prépondérant dans les débats sociétaux relatifs à l'assurance santé : conscientisation, prévention, efficience du système de soins de santé.

DKV Belgium a l'ambition de rester la première compagnie d'assurance santé du marché et continuera à investir dans la croissance de ses canaux de distribution en combinant des modèles de distribution numériques et non numériques. En outre, DKV Belgium développera des produits orientés vers le client et facilement accessibles, qui suivent les besoins et les évolutions médicales.

Le résultat des investissements a diminué en 2021 par rapport à 2020. La diminution du résultat d'investissement par rapport à 2020 est principalement due à l'augmentation des pertes réalisées principalement en raison de la vente d'obligations à long terme, associée à des coûts de gestion de portefeuille plus élevés.

Système de gouvernance

Les organes de gouvernance les plus importants du Système de Gouvernance incluent : le Conseil d'administration, le Comité d'audit et des risques, le Comité de désignation et de rémunération et le Comité de direction. Pour ces organes de gouvernance, des politiques sont en place qui décrivent les rôles et responsabilités.

Le système de gestion des risques de la société est basé sur une stratégie définie pour identifier, évaluer et mesurer, piloter ainsi que suivre et rapporter les risques. Cela se traduit par le modèle des « trois lignes de défense », dans lequel la première ligne correspond à ceux qui prennent le risque et en sont responsables. La deuxième ligne comprend les trois Fonctions de Contrôle Indépendantes (la Fonction de Gestion des Risques, la Fonction de Vérification de la Conformité et la Fonction Actuarielle), qui agissent en tant que contrôleurs de risques. La troisième ligne (Audit interne) est l'évaluateur indépendant de la première et de la deuxième ligne.

L'évaluation du Comité de Direction sur la structure de gouvernance d'entreprise de DKV Belgium a montré un bon résultat général, tant pour la conception que pour les performances. Cela indique que la direction se sent globalement confortable sur la façon dont la structure de gouvernance d'entreprise est mise en place (conception) et fonctionne (performance). Des améliorations par rapport à l'évaluation précédente sont observées, cependant, d'autres points d'attention et une intégration plus poussée de ces points dans les processus sont indiqués.

Profil de risque

Le profil de risque de la compagnie fournit une vue détaillée des risques auxquels la compagnie est exposée au travers de ses produits et opérations.

Les risques principaux auxquels la compagnie est exposée incluent :

- *Risque de souscription*: des changements dans l'évolution attendue des sinistres pourraient affecter directement et sensiblement DKV Belgium. Le caractère illimité des couvertures rend la compagnie très sensible à cette évolution. L'inflation médicale sur le marché sera capturée par l'indice médical, mais seulement avec un certain délai. Dans cette mesure, les autres acteurs du marché sont aussi sensibles que DKV Belgium.

- *Risque de taux d'intérêt* : le risque de taux d'intérêt est dû à l'inadéquation entre les durations des portefeuilles d'actifs et de passifs de la compagnie. Les passifs sont principalement constitués de contrats à vie, qui ont une durée plus élevée que celle des actifs disponibles sur le marché. Le passage aux produits en primes de risque réduit cette exposition. Les effets de la stratégie de réduction des risques sont suivis régulièrement au moyen de la valeur des affaires nouvelles et du reporting Solvabilité II, des volumes de primes et des statistiques sur les sinistres et le comportement des assurés. Des discussions se poursuivent avec les gestionnaires des actifs pour optimiser l'allocation des actifs de manière à trouver un compromis adéquat entre investissements à long-terme et rendements durables.
- *Cyber-risque* : afin de faire face à l'augmentation des cybermenaces, DKV Belgium est en train de mettre en œuvre plusieurs projets de la feuille de route de la maturité de la cybersécurité. Les flux de travail actuels ont déjà montré une amélioration de la maturité de cybersécurité. En outre, l'équipe de sécurité informatique est mise en place, et de nouvelles améliorations seront réalisées en 2022.
- *Risque RGPD* : l'accent est mis sur la mise en œuvre et le suivi du GDPR. Le DKV Data Privacy Officer a assuré le suivi de la mise en œuvre adéquate de plusieurs projets en 2021.
- *Risque Stratégique* : dans notre ambition de croître et de consolider la position de leader du marché sur le marché belge, DKV Belgium a mis en place plusieurs projets pour assurer une digitalisation du business. De plus, un temps de réponse rapide pour réagir aux changements du marché ou de l'environnement réglementaire est essentiel pour maintenir l'ambition de croissance, ainsi que l'introduction de nouveaux produits à prime de risque.
- *Risque de durabilité* : dans le cadre de la stratégie actualisée du Groupe, Munich Re et ERGO Group ont exprimé leurs ambitions en termes de durabilité avec un projet connexe à l'échelle du Groupe. Entre autres, Munich Re et ERGO Group ont rejoint l'Alliance Net-Zero Asset Owner. DKV Belgium a, ensemble avec ERGO Insurance n.v., lancé des initiatives en ce sens en Belgique, alignées sur l'approche du Groupe. Tout cela couvrira la durabilité, en termes d'impact sur le portefeuille de produits, sur les investissements réalisés et sur le fonctionnement en tant qu'entreprise.

Tous les risques sont suivis et gérés de manière régulière, et le capital risque est calculé et intégré dans le ratio de solvabilité de la compagnie. Au sein de la compagnie, plusieurs techniques d'atténuation des risques sont utilisées. Afin de garantir une prise de décision efficace et fondée et tenant compte des risques, ceux-ci sont rapportés sur base régulière et de manière transparente à la direction générale.

Valorisation aux fins de solvabilité

Le bilan de la société comprend des actifs, des provisions techniques et d'autres passifs. Les provisions techniques sont les réserves de sinistres et de primes augmentées de la marge de risque. Les actifs, provisions techniques et autres passifs sont valorisés à la 'fair value' selon les exigences Solvabilité II, ce qui implique que la solidité financière de la compagnie est sensible aux fluctuations de valeur. Cette évaluation basée sur les normes Solvabilité II diffère à certains égards de l'évaluation BEGAAP.

Depuis 2019, DKV Belgium applique l'ajustement de volatilité dans le calcul de la meilleure estimation des provisions techniques.

Gestion de capital

Le capital de risque pour DKV Belgium est calculé au moyen de la formule standard de Solvabilité II, qui est estimée être adéquate pour le profil de risque de DKV Belgium. Au travers de l'exercice ORSA, un montant de capital supplémentaire est ajouté pour le risque de marge lié aux obligations d'État.

Selon les hypothèses et la méthodologie du modèle actuel, DKV Belgium affiche une capitalisation suffisante avec un ratio de solvabilité de 370% (inférieur de moins de 0,2% sans ajustement de volatilité)

et un ratio de capital minimum de 1480%. Le processus ORSA confirme cette conclusion, puisqu'une capitalisation adéquate pour couvrir les risques découlant des activités actuelles et prévues est observée. Une analyse plus approfondie des mesures d'atténuation des risques est en cours afin de réduire la volatilité de l'inflation dans l'approche de modélisation actuelle. En ce qui concerne le calcul du capital-risque, certains points d'attention sont soulevés dans la calibration des actions de gestion et le calcul de la marge de risque. Ces points seront étudiés de manière plus approfondie l'année prochaine.

Événement majeur : Covid-19

Avec l'émergence de nouvelles variantes de Covid-19, la pandémie est restée un point d'attention en 2021. Le Comité de Gestion des Crises et des Urgences de DKV Belgium a continué à surveiller l'évolution de l'épidémie de Covid-19, assurant une gestion continue de la situation sans mettre en danger la continuité des activités.

L'épidémie de Covid-19 et les turbulences financières qui y sont liées depuis lors ont également entraîné une hausse de l'inflation, qui est passée de niveaux très bas au début de la pandémie à des niveaux très élevés aujourd'hui. Cela a mis en évidence la sensibilité du modèle d'évaluation Solvabilité II de DKV Belgium aux changements des taux d'inflation, entraînant une volatilité des hypothèses de tendance médicale et des flux de trésorerie projetés correspondants. En 2021, des changements ont également été introduits dans l'approche de modélisation, avec pour objectif principal d'améliorer la stabilité du modèle et de réduire la sensibilité du modèle à l'inflation. Ces changements de modèle seront encore surveillés et affinés dans le courant de l'année 2022.